

Québec français



Les héritiers de Lord Durham

Les héritiers de lord Durham, Fédération des francophones hors Québec, 1977, 2 tomes

André Gaulin

Numéro 27, octobre 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56652ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaulin, A. (1977). *Les héritiers de Lord Durham / Les héritiers de lord Durham*, Fédération des francophones hors Québec, 1977, 2 tomes. *Québec français*, (27), 49–49.

LES HÉRITIERS DE LORD DURHAM



Ce sont les francophones hors Québec qui ont intitulé ainsi leur volumineux rapport en deux tomes qui porte sur la situation des francophones des provinces anglaises du Canada. Cette dernière expression est encore issue du texte qu'ont signé les représentants de neuf associations qui luttent pour la défense des droits des Canadiens français.

On peut dire que le texte est ferme, énergique même et qu'il s'appuie froidement sur les statistiques du recensement de 1971. Ce recensement permettait en effet de savoir si la langue maternelle déclarée était toujours la langue parlée à la maison. (Est-ce pour cela qu'Ottawa a essayé de faire supprimer cette question pour le recensement de 1981? On se souvient, par exemple, que le professeur Castonguay a pu, grâce à ces questions, déterminer le pouvoir d'attraction de l'anglais au Québec.) C'est ainsi que l'on peut évaluer qu'un demi-million de gens d'origine française n'ont plus le français comme langue maternelle.

Le rapport s'appuie encore sur un certain nombre de faits objectifs, tels que les droits illusoires accordés aux francophones, l'assimilation effectuée chez les francophones à même l'école bilingue, la politique aliénante au plan culturel de la programmation de Radio-Canada.

Ce texte fait directement allusion au 15 novembre québécois et évoque le choix populaire et démocratique des Québécois qui ont élu un gouvernement qui met en joue la Confédération telle que vécue par les francophones. Les Québécois habitués à se battre sur leur propre territoire contre l'envahissement de l'anglais ne seront donc pas étonnés de ce sentiment d'humiliation que ressentent leurs compatriotes d'outre frontière. Les rengaines et les chansons servies depuis belle lurette aux fran-

co-canadiens ne les étonneront pas non plus.

Il y a dans ce rapport une volonté collective des francophones hors Québec de voir clair, d'analyser lucidement la situation, de ne pas se laisser faire encore le chantage traditionnel, de ne pas servir d'otages dans la situation politique canadienne vis-à-vis du Québec. C'est peut-être cela qui réjouit le plus ceux qui prennent connaissance du rapport; une volonté de sortir du mutisme traditionnel et d'accéder enfin à l'âge de la parole. C'est la fin des luttes locales ou plutôt c'est le début d'une cohésion plus grande de toutes ces luttes et la constitution d'un front commun du peuple fondateur de ce grand territoire canadien. Il est assez significatif, à cet égard, que les signataires du manifeste-rapport aient cru bon d'inscrire en exergue une partie de la déposition du citoyen Pierre E. Trudeau devant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, déposition datant de 1963. Or, ledit Trudeau y indique fort bien que les anglophones comme les francophones doivent évaluer le prix et la possibilité d'un pays « bilingue ou multi-ethnique ». Déjà la formule était ambiguë et laissait présager le multi-culturalisme du premier ministre libéral qui permettrait de minoriser toujours plus les francophones hors Québec. On sait jusqu'où alla cette aberration historique quand on eut même l'indécence de faire du Québec un immense district bilingue.

Aussi n'est-on pas étonné du constat préliminaire du groupe des signataires des héritiers de Lord Durham. À savoir, ce sentiment d'exil en tant que parlants français au Canada, ce sentiment de « peuple sinistré (...) qui ne se sent plus chez lui ».

« Nous avons de formidables défis à relever. Aujourd'hui nous nous retrouvons devant des droits illusoires. Les écoles

sont des foyers d'assimilation. Les communications nous échappent. Notre âme collective nous glisse entre les doigts. Enfin, nous devons pénétrer dans la sphère économique pour quitter l'univers morne d'un folklore désuet ».

On ne saurait mieux dire un certain mépris d'un pays qui ne veut qu'assimiler dans un nouveau melting pot qui n'a rien donné de tellement enviable au sud. On ne saurait mieux décrire, non plus, une volonté d'ouverture — après le repliement traditionnel bien explicable historiquement — qui risque d'être suicidaire dans le cadre confédératif actuel. C'est ainsi que, grâce aux nombreuses et précieuses cartes du tome deux du Rapport, l'on verrait mieux Ottawa créer dans les neuf provinces concernées des districts unilingues français.

Ce rapport nous touche. C'est-à-dire qu'il nous concerne. La lutte française en Amérique est aussi notre lutte. Si nous n'avons pas à faire du colonialisme culturel, nous avons pourtant un rôle d'information, de dénonciation, d'appui à jouer à l'endroit des francophones du Canada. Quant à nous, nous vivons déjà sous l'unilinguisme français en territoire québécois et le ciel ne nous est pas tombé sur la tête! Nous continuons de réussir: c'est cela qui est nouveau... et contagieux. Le brave Durham a maintenant toute une bibliothèque à lire et une histoire à reviser.

Et bonne chance aux francophones hors Québec qui *Québec français* porte ses salutations françaises par terre, par mer et par air. 1713, 1759, 1840, 1867, 1885, etc... ne seront plus des dates fatidiques. Une longue histoire, quoi! À suivre. Et suivie. Et poursuivie.

André GAULIN

Les héritiers de lord Durham, Fédération des francophones hors Québec, 1977, 2 tomes.